

Anuere 1

Christian Rothen
Rue du Villars 34
1024 Ecublens

Conseil communal d'Ecublens
Monsieur Jean-Michel Barbey
Président
Ch. des Clos 93
1024 Ecublens

Ecublens, le 24 janvier 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je vous informe que je partirai en voyage de quelques mois à l'étranger et je ne pourrai plus assumer ma présence aux séances de la commission de naturalisation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission de cette commission au 31 janvier 2011.

Depuis le début de cette législative, j'ai participé à l'activité de cette commission et aux interrogatoires des candidats à la naturalisation avec beaucoup de plaisir.

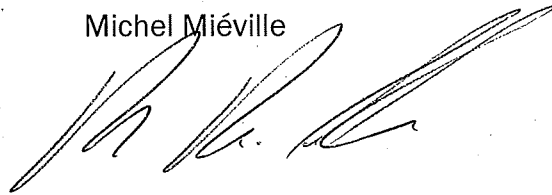
En vous priant de bien vouloir prendre note de ce qui précède, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, mes meilleurs salutations.

C. Rothen

Postulat

Le conseil communal d'Ecublens demande à son représentant de la STEP de Vidy d'intervenir auprès du comité de direction pour que soit prise en considération dans la refacturation au commune la charge polluante et le niveau de séparatif de chaque commune partenaire.

Michel Miéville



Ecublens, le 24.02.2011



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 24.02.2011

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser)

Sujet :

Conformément à l'article 24 du règlement
du conseil communal, je demande au conseil
de transformer la motion Sage en postulat.

Nom, Prénom : M^{me} Mossi Michèle

Signature :



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 24 février 2011

Type : Postulat Motion Amendement
 Autre (préciser)

Sujet :
Réservation des salles communales et les abonnements CFF et CGN par internet

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 04 juin 2009 j'ai émis le vœu à la municipalité d'avoir un lien pour les réservations des salles et pour les cartes journalières AG-Flex et CGN. J'ai annexé des exemples de quelques communes. Plusieurs communes et même des communes de 800 habitants ont opté pour ce système.

J'ai constaté que depuis plus de 3 mois le nouveau système informatique de la commune est opérationnel.

Malheureusement je ne trouve pas le lien pour faire des réservations en ligne et constate que mon vœu n'a pas été pris en considération.

De ce fait, je dépose la motion suivante :

Pour faciliter les réservations des salles communales et le refuge ainsi que des abonnements CFF et CGN, je demande à la Municipalité de créer la possibilité de réservation informatique. Cette façon de faire économisera du temps et des dérangements pour les employés communaux. Ainsi, on verra directement si la salle est libre et combien de cartes journalières restent à disposition. On n'aura plus besoin de faire plusieurs appels téléphoniques. La réception et le paiement restent inchangés.

Pour les personnes qui n'ont pas internet, la possibilité de réservation actuelle reste valable.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir accepter ma motion.

Nom, Prénom : Elisabeth Masson

Signature :



Ecublens VD, le 23 février 2011

Intervention

Sujet : Déneigement sur la commune d'Ecublens

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs du Conseil et de la Municipalité,

Nous avons vécu un hiver certes court, mais rigoureux. Des chutes de neige abondantes nous ont même offert un Noël blanc, chose assez rare ces dernières années. Dans ce contexte, je tiens à remercier par l'entremise du Municipal attitré ici présent tous les employés concernés qui ont donné de leur personne afin de dégager nos voies et passages divers, ceci dans des conditions souvent difficiles pour un travail ardu.

Je m'interroge cependant sur deux aspects de cette politique de déneigement, et j'aurais aimé savoir ce qu'il en était des choix effectués.

1. Déneigement des trottoirs et passages piétons

Je voulais rappeler aux autorités concernées que les trottoirs de notre commune ne sont pas pratiqués que par des piétons. Il y passe également des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Au vu de la méthode de déneigement utilisée, il est cependant très difficile, et même parfois impossible, de passer avec une poussette sur nos trottoirs, déneigés sur une largeur largement insuffisante. S'agissant d'un véritable parcours d'obstacle pour une personne à pied devant soulever la poussette (quand elle en a la force), je n'ose imaginer ce qu'il en est pour une personne à mobilité réduite.

Je rajoute que la traversée des passages piétons relève tout autant de l'exploit. Pour s'y engager, il faut passer par-dessus un petit muret de neige déposé là lors du passage de la déneigeuse. Puis il faut souvent faire de même au milieu de la chaussée entre les diverses pistes, et ce en particulier aux carrefours. Un véritable parcours du combattant certes très intéressant pour se muscler les bras mais fort peu pratique.

2. Accessibilité de bâtiments appartenant à la commune

J'ai été très surpris de constater que, toujours avec ma fameuse poussette qui doit commencer à vous sembler pénible, il m'était parfois impossible d'accéder à certains bâtiments appartenant à la commune. J'imaginai nos services beaucoup plus accessibles. Je pense à deux cas en particulier. L'accès m'a été impossible (ainsi qu'à d'autres parents tout autant encombrés que moi par ces envahissantes poussettes) au Collège du Croset. Et puis, encore plus surprenant vu que justement les poussettes y vont en nombre, l'accès à la garderie Domino n'était pas dégagé non plus (eh oui, ce *portakabin* tombant à moitié en ruines appartient bel et bien à la commune) ; qui plus est la déneigeuse a ici créé un petit mur de neige exactement devant l'entrée de la garderie, ce qui est fort peu pratique.

J'aimerais donc savoir s'il s'agit là de simples oublis de nos employés qui, pris par la masse de travail, ont pu oublier ce genre de détails. Ou s'il s'agit d'un moyen comme un autre décidé par certaines autorités pour économiser du temps de travail. Ou s'il y a une autre explication que je serais tout prêt à entendre.

Il reste néanmoins que je me suis rendu dans les mêmes journées dans d'autres communes de la région ayant subi les mêmes rudes assauts neigeux et que je n'y ai pas rencontré pareils obstacles. J'aimerais donc demander aux services concernés de prendre à l'avenir un peu plus garde à ce genre de chose.

Je vous remercie de votre attention.

Frédéric Hubleur